

# DISCOURS VŒUX 2015

Monsieur le conseiller général, et président de La Brie Centrale,  
Monsieur le suppléant du député,  
Madame et Messieurs les maires,  
Monsieur le président du RPI,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir cette année encore à Andrezel pour la traditionnelle cérémonie des vœux, et je tiens à excuser notre député Mr Yves Jego, qui a fort à faire dans la circonscription en cette période et qui est représenté par son suppléant Mr Jean-Louis Thieriot.

Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier, vous, Andrezéliennes et Andrezéliens, pour la confiance que vous nous avez accordée au mois de mars 2014. C'est un conseil municipal renouvelé qui va s'efforcer tout au long du mandat d'œuvrer pour Andrezel, dans la mesure de nos moyens.

2014 a été l'année du changement pour notre commune. En effet, Mme Chérysette Vasseur a fait valoir ses droits à la retraite et c'est une autre habitante d'Andrezel, Mme Georgiane Roman qui l'a remplacée. Nous reviendrons sur ce départ tout à l'heure...

J'aimerais revenir sur la tragédie qui a secoué la France au début de ce mois. Oui, les attaques de ces fous nous font peur à tous. Mais attention à ne pas avoir de jugements hâtifs et faire des amalgames douteux... car si on regarde dans le monde, les premières victimes de ces fanatiques sont les musulmans eux-mêmes, touchés par des attentats tous les jours dans les pays arabes ! Dans ces temps de tension, j'invite chacun à faire preuve de tolérance et de retenue, car selon moi la liberté d'expression à ses limites et ne doit pas inciter à la haine et au rejet des autres. Je vous laisserais méditer sur une maxime qu'il serait bon de remettre au goût du jour, pour vivre plus sereinement les uns au côté des autres : « ma liberté s'arrête, là où commence celle d'autrui ».

Je continuerais mon discours en parlant des sujets qui fâchent... Notamment, un qui me met particulièrement en colère : La Réforme Territoriale ! Cette réforme, voulue par nos technocrates de Paris est faite en dépit du bon sens...

Au niveau de la région, nous ne sommes pas touchés par cette Réforme, l'Île de France restant en son état actuel.

Pour le département, au mois de mars, nous allons élire notre paire de conseillers départementaux. Ce duo d'élus aura à s'occuper d'un immense territoire qui s'étend de la Forêt de Chenoise jusqu'à celle de Fontainebleau. Ce redécoupage n'occasionnera même pas d'économies, étant donné qu'il y aura tout de même un élu supplémentaire en Seine-et-Marne !

Ces élections auront lieu le 22 et 29 mars et sauf surprise l'élus sera d'une commune proche d'Andrezel.

Mais au niveau de nos intercommunalités, la chose est tout autre... Nous sommes aujourd'hui au sein de la Communauté de Communes de la Brie Centrale, d'environ 7000 habitants. Le projet qui se profile à l'horizon est de nous faire passer à 20 000 habitants ! Nous ne savons pas quelles compétences, nous aurons demain dans nos communes. Toutes ces démarches égratigneront un peu plus le pouvoir de décision du citoyen.

Je m'interroge sur l'intérêt que peuvent-y voir nos décideurs !

Un autre sujet me tourmente, il s'agit de la Réforme des rythmes scolaires. Cette réforme n'est rien d'autre qu'une pure décision politique qui visait à casser ce que la majorité précédente avait mis en place. Nullement, on ne prend en compte l'intérêt réel de l'enfant, même si c'est ce qu'on veut nous faire croire...

En effet, le but de cette réforme était de réduire les journées de classes des enfants et pour cela revenir à cinq matinées par semaine. Résultat :

- le temps scolaire proprement dit est bien réduit chaque jour, mais pas la journée de l'enfant, car pour la plupart ils se retrouvent à passer plus de temps en garderie...
- plus de jour de repos en milieu de semaine.
- casse-tête des associations ou clubs sportifs pour mettre en place des activités dans un créneau réduit.
- un gouffre financier pour nos communes.

Actuellement, pour notre RPI les NAP (nouvelles activités périscolaires) n'ont pas été mises en place, mais seulement une garderie. Si demain, nous mettons en place ces activités, cela se traduira automatiquement par une hausse de nos impôts ! Sans parler de trouver le personnel nécessaire à l'encadrement des enfants et les locaux pour les accueillir...

Puisque nous sommes dans les sujets qui nous chagrinent, je vais continuer avec notre assainissement.

Actuellement, Andrezel est entièrement en assainissement individuel, selon le SDA (Schéma Directeur d'Assainissement) de 2002. Cette compétence a été reprise par la CCBC qui a selon la loi, crée un SPANC. Ce service, comme tout service doit pouvoir vivre et est donc abondé par la CCBC ainsi que par la taxe de 50€ que vous avez du recevoir récemment dans vos boîtes aux lettres.

Le SPANC va se lancer dans 2 projets importants :

- premièrement, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif, pour les habitations qui resteront en système individuel (hameau, ferme aux champs...)
- deuxièmement une étude concernant Andrezel Bourg, visant à comparer les coûts de la mise aux normes de nos installations ou le passage en assainissement collectif.

A ce sujet, une réunion publique d'information aura lieu le 10 février prochain.

En fin d'année 2015, avec le résultat de cette étude et l'avis des financeurs (agence de l'eau, région, département...), vos élus devront prendre une décision, qui je le sais déjà ne pourra pas satisfaire tout le monde.

En 2013, nous avons transféré totalement la compétence du service de l'eau à notre syndicat qui regroupe les communes d'Andrezel, Verneuil l'étang et Yèbles.

Grâce à ce syndicat et malgré une augmentation du prix de l'eau début janvier, nous pouvons aujourd'hui vous offrir une eau de qualité aux normes et à un coût plutôt moindre par rapport aux communes voisines.

Nous réfléchissons actuellement, à la réhabilitation de nos châteaux d'eau et plus particulièrement à l'avenir de celui d'Andrezel, qui a été construit en 1957 et qui mériterait une sérieuse rénovation !

Aujourd'hui, le rôle premier de vos conseillers municipaux est de vous représenter au sein de notre intercommunalité et de nos syndicats.

Leur participation est utile et importante dans ces syndicats et cette intercommunalité à taille humaine, où chacun a encore son mot à dire. Quel sera notre rôle demain lorsque nous n'aurons plus que de gigantesques syndicats avec une représentation à deux étages ?

En 2014, votre nouveau conseil municipal a décidé l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse et réalisé l'entretien courant de nos routes communales. Cet entretien, qui a un coût élevé, n'est certes pas une réussite cette fois-ci !

Pour ce qui est de l'avenir, nous n'avons pas de grands projets, nous essayerons tant bien que mal, malgré la baisse de nos dotations, de continuer à entretenir notre patrimoine communal et surtout notre bâti, où l'entretien courant avait été mis en sommeil faute de budget.

Pour terminer, j'aimerais remercier toutes les personnes qui œuvrent pour qu'Andrezel reste ce petit village calme et agréable que l'on apprécie:

- Mes collègues du conseil municipal pour leur implication et leur assiduité aux conseils
- Le personnel communal
- Mme Justine Passerat, notre petite fée du logis
- Mr Patrick Lesueur, dont les habitants et moi-même saluont le travail
- Mme Georgiane Roman, qui a trouvé ses marques au sein de notre mairie
- Nos enseignants pour le difficile métier qu'ils exercent aujourd'hui
- Tous les bénévoles de l'andrezélienne, de la Récré des 3 Villages et de la bibliothèque qui créent de l'animation dans notre village
- Notre paparazzi andrezélien, Mr André Gourdin, pour le temps qu'il passe à nous faire découvrir Andrezel à travers son site, et pour toutes les bonnes idées qu'il me soumet

**A tous merci.**

Avant de laisser la parole au suppléant du député et au conseiller général, permettez-moi de vous souhaiter tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite pour vous, pour les vôtres et pour tous ceux qui vous sont chers, en mon nom propre mais aussi au nom du conseil municipal.